

## AGENDA 21 FIUM'ORBU REUNION TECHNIQUE – DECHETS ET SENTIERS

22 mai 2014

A la Communauté des communes de Fium'Orbu - Castellu

### Compte-rendu

#### Présents :

|           |              |                           |                |                                                                                    |
|-----------|--------------|---------------------------|----------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| OTTAVI    | Guy          | Cab. Maire de Ghisonaccia | 04 95 56 95 10 | <a href="mailto:guy.ottavi@orange.fr">guy.ottavi@orange.fr</a>                     |
| SIMONI    | Pascale      | Mairie de Ghisonaccia     | 06 84 50 11 68 | <a href="mailto:pascale@ucasone.net">pascale@ucasone.net</a>                       |
| BONA      | Jean-Michel  | OEC                       | 06 09 92 21 86 | <a href="mailto:bona@oec.fr">bona@oec.fr</a>                                       |
| GABRIELLI | Magali       | OEC                       | 04 95 34 84 48 | <a href="mailto:gabrielli@oec.fr">gabrielli@oec.fr</a>                             |
| LUCCIONI  | Marie-Claire | OEC                       | 04 95 45 24 36 | <a href="mailto:colombani@oec.fr">colombani@oec.fr</a>                             |
| COLOMBANI |              |                           |                |                                                                                    |
| CESARI    | Louis        | ComCom FOC                | 06 82 64 30 63 | <a href="mailto:comfium@orange.fr">comfium@orange.fr</a>                           |
| ANDREANI  | J. Charles   | ComCom FOC                | 06 13 39 34 03 | <a href="mailto:jchandreani@gmail.com">jchandreani@gmail.com</a>                   |
| SINIBALDI | Marc         | PNRC                      | 06 71 66 68 42 | <a href="mailto:parc-educ-fiumorbu@wanadoo.fr">parc-educ-fiumorbu@wanadoo.fr</a>   |
| LEONZI    | Stephane     | ATC                       | 04 95 51 77 76 | <a href="mailto:sleonzi@ctc-atc.com">sleonzi@ctc-atc.com</a>                       |
| FOUBERT   | Violette     | URCPIE                    | 07 88 17 77 95 | <a href="mailto:vfouberts@cpie-centrecorse.fr">vfouberts@cpie-centrecorse.fr</a>   |
| MARTINI   | Nathalie     | CTC - animation           | 06 22 91 15 53 | <a href="mailto:nathalie.belgodere@ct-corse.fr">nathalie.belgodere@ct-corse.fr</a> |
| ORSINI    | Christian    | CTC - Animation           | 06 89 76 56 43 | <a href="mailto:christian.orsini@ct-corse.fr">christian.orsini@ct-corse.fr</a>     |

#### Ordre du jour :

- Etat d'avancement des projets
- Assistance aux porteurs de projet
- Définition des besoins

#### Action 10 : Etude - action pour la valorisation des déchets verts

La communauté de communes souhaite développer une organisation et un fonctionnement de la déchetterie qui s'établira à l'issue d'un audit organisationnel et réglementaire sur la base d'un retour d'expériences.

Le bureau d'étude chargé de l'audit a fourni un nouveau devis à la communauté des communes. Celui-ci doit revoir la répartition financière de ses missions : l'audit administratif doit être diminué et l'analyse de faisabilité doit comprendre une mission supplémentaire correspondant à l'étude des perspectives et évolutions du cadre administratif de la déchetterie. La communauté des communes prendra une délibération en conseil communautaire le 23/05/2014 pour le plan de financement suivant : 80 % OEC/ADEME et 20 % ComCom.

### **Action 8 : Développement des pratiques de tri sélectif et de compostage**

La communauté des communes souhaite compléter sur quelques communes la mise en place du tri sélectif. Elle souhaite également communiquer auprès des habitants sur la déchetterie en réalisant un livret d'information (un document par boîte aux lettres).

L'OEC a reçu un dossier de demande de subvention pour l'investissement sur quatre communes pour la mise en place du tri sélectif.

Un dossier complet et plus détaillé doit être envoyé à l'OEC, la demande doit être en adéquation avec l'étude réalisée en 2012. Ce dossier doit également intégrer l'action de communication sur le tri sélectif. Un seul et même dossier doit être monté pour ces deux actions. L'OEC doit confirmer à la communauté des communes la possibilité de cumuler les aides OEC et dotations quinquennales. La communauté des communes doit impérativement monter ce dossier dans une dizaine de jours afin de pouvoir mettre en place la campagne de communication au début de l'été. La ComCom pourra se mettre en relation avec J. Le Mouellic, chargée des Agenda 21 scolaire, afin de mettre en place un concours sur le tri au collège.

### **Action 14 : schéma territorial de sentiers et de chemins (Communauté de communes du Fium'Orbu)**

La communauté de communes a la compétence sur une vingtaine de sentiers sur le territoire. Elle souhaite, restaurer, développer et valoriser ces sentiers. A terme, un maillage des sentiers est prévu avec la communauté des communes de l'Orient. L'ATC annonce être en mesure de soutenir financièrement la communauté des communes du Fium'Orbu - Castellu sur la communication et la signalétique des sentiers. L'Office de Tourisme se chargera par la suite de la promotion des sentiers.

L'ATC doit voir ce qui s'est fait sur la communauté de communes de l'Orient afin d'harmoniser le projet sur l'ensemble des deux ComCom. Elle pourra fournir à la ComCom du Fium'Orbu un cahier des charges type ainsi qu'une liste des pièces à fournir pour l'aider à constituer un dossier.

L'entretien des sentiers est envisagé par une entreprise d'insertion.

La ComCom du Fium'Orbu doit relancer la CTC pour la mise en place d'une convention pour le projet de toponymie car il est à intégrer au projet de sentiers. La communauté des communes prendra une délibération en conseil communautaire le 23/05/2014 pour le plan de financement suivant : 80 % ATC et 20 % ComCom. Elle maintient sa demande via la dotation quinquennale pour la réalisation des sentiers (ouverture).

### Conclusion et relevé de décision

- La ComCom doit revoir le devis avec le bureau d'étude pour l'audit énergétique et envoyer rapidement le dossier à l'OEC pour instruction.
- La ComCom doit envoyer un dossier plus détaillé concernant l'investissement portant sur les 4 communes de son territoire, et en cohérence avec l'étude de 2012. Elle y inclura également son projet de communication (distribution de livrets explicatif).
- Lors du prochain comité de suivi, la ComCom doit se mettre en relation avec J. Le Mouellic afin de discuter du projet de concours sur le tri au collège.
- L'ATC communiquera à la com com des modèles de projets de signalétiques , un cahier des charges type et une liste des pièces à fournir en vue de la rédaction d'un cahier des charges et d'un montage de dossier d'aides qui sera déposé à l'ATC.
- La ComCom prend une délibération pour chaque projet.